PAS D'ENFANT A LA RUE !

M. Arsen BEGLARYAN, son épouse Ana et leurs deux enfants Yeva et Armen, scolarisés en 6E au collège de l'Edit et à l'école Bayard au Péage de Roussillon sont déboutés du droit d'asile.

« Le 19 septembre 2023, à la suite de la dernière guerre en Artsakh [Haut Karabagh], nous avons été contraints de quitter notre patrie. Ce jour-là, nous avons tout perdu. Nous avons laissé dernière nous notre maison, notre stabilité et notre vie en gardant dans notre cœur des blessures profondes qui ne guériront jamais. […] Nous sommes venus en France pour demander protection.

Notre demande a été rejetée. Nos enfants qui ont déjà vécu la guerre, la faim et l'exil à un si jeune âge se retrouvent à la rue. »

En effet, aujourd'hui, cette famille doit quitter le centre d'hébergement de demandeurs d'asile, sans solution de logement !

La situation est insoutenable et contraire aux droits de l'enfant !

La communauté éducative accueillant ces enfants, parents, citoyens, le Réseau Education sans Frontières, l'APARDAP demandent que des conditions décentes de vie soient assurées à ces enfants afin de garantir un droit à l'éducation véritable pour toutes et tous (articles 23, 28, 29, 32).

Nous, signataires de cette pétition, sommes solidaires de cette famille et demandons aux pouvoirs publics de lui trouver un toit, d'autant que la France a ratifié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Nous nous opposerons de la même manière à toute menace d'expulsion.

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE